



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 février 2002

Cinquante-sixième session  
Point 12 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/56/571)]

### **56/211. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social**

*L'Assemblée générale,*

*Se félicitant* de l'adoption de la résolution 2001/21 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 2001,

1. *Décide* d'examiner les modalités selon lesquelles elle devrait considérer l'évaluation de la mise en œuvre des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies au cours des années 90 dans les domaines économique et social, du point de vue notamment de la forme et de la périodicité de son examen ;

2. *Décide également* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session une question intitulée « Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social » ;

3. *Prie* le Secrétaire général de mettre à sa disposition le rapport sur la mise en œuvre de la résolution 2001/21 du Conseil économique et social que celui-ci lui a demandé pour examen à sa session de fond de 2002.

*90<sup>e</sup> séance plénière  
21 décembre 2001*